

Questions orales

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je remercie le chef de l'opposition de soulever cette question. Tout ce qui touche à la souveraineté du Canada revêt évidemment beaucoup d'importance pour chacun des députés. Il n'est pas tout à fait exact que les États-Unis sont en train d'émettre des permis comme Radio-Canada l'a laissé entendre ce matin. En fait, ils tiennent des audiences à ce sujet. Ce n'est pas la première fois. Lorsque c'est arrivé précédemment, nous avons protesté et nous protestons de nouveau. Dans l'intervalle, le Canada a dû évidemment affirmer sa souveraineté sur le Nord après 16 longues années de retard et de négligence.

M. Turner (Vancouver Quadra): Je ne suis pas d'accord avec la dernière partie de cette réponse. Mon prédécesseur, Pierre Trudeau, insistait beaucoup pour protéger cette souveraineté.

Des voix: Bravo!

[Français]

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT CANADIEN A AUTORISÉ LA PRÉSENCE DE DEUX SOUS-MARINS ATOMIQUES AMÉRICAINS DANS LES EAUX ARCTIQUES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, la semaine dernière, le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont tous deux admis que les sous-marins atomiques américains circulent dans les eaux canadiennes dans l'Océan Arctique, mais tous deux ont refusé de dire si le gouvernement y avait autorisé leur présence. Je demande donc de nouveau au secrétaire d'État aux Affaires extérieures: Le gouvernement canadien avait-il autorisé d'avance la présence de ces sous-marins américains qui ont pénétré dans nos eaux arctiques? Oui ou non?

[Traduction]

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, cela soulève deux questions. Il s'agit d'abord de voir ce qu'a fait l'ancien gouvernement. Il tenait tellement à faire valoir sa souveraineté dans l'Arctique qu'il a refusé de laisser la Cour internationale de justice se prononcer sur ses revendications. Cela témoigne d'un manque de courage total et d'un manque de conviction quant à la validité de nos revendications. Notre gouvernement a adopté une attitude contraire.

Des voix: Bravo!

M. Clark (Yellowhead): Quant aux allégations concernant la présence de sous-marins dans les eaux canadiennes, cette question a été soulevée l'autre jour à la Chambre des Communes et elle a obtenu une réponse. Le chef de l'opposition sait qu'il n'est dans l'intérêt de personne, si ce n'est peut-être celui de nos adversaires, de confirmer la présence dans nos eaux de navires américains. J'ai donné vendredi à la Chambre des garanties qui tiennent toujours.

LA POSITION DU CANADA

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures devrait cesser d'éluder les questions concernant notre souveraineté en se retranchant derrière la sécurité nationale. Nous ne voulons pas savoir si des sous-marins américains se trouvaient

ou non dans nos eaux. Ce que nous voulons savoir c'est si le gouvernement canadien autorise ces sous-marins américains à se promener dans nos eaux. Que sait le ministre à ce sujet et le gouvernement canadien a-t-il autorisé ces sous-marins américains à patrouiller les eaux canadiennes?

• (1420)

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le chef de l'opposition suppose que des sous-marins américains ont patrouillé le Nord.

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est ce que vous avez dit.

M. Clark (Yellowhead): Selon certaines nouvelles, des sous-marins auraient fait surface au Pôle Nord. Le député n'ignore pas qu'ils ont pu suivre au moins quatre itinéraires pour atteindre le Pôle Nord, dont un au Canada et trois sur le territoire américain. Je n'ai pas l'intention...

M. Turner (Vancouver Quadra): Répondez seulement à la question.

M. Clark (Yellowhead): Je n'ai pas l'intention de révéler la présence de sous-marins de pays alliés dans un endroit quelconque du monde si ce renseignement peut être utile à nos adversaires. Je connais parfaitement...

M. Turner (Vancouver Quadra): Sous nos eaux.

M. Clark (Yellowhead): ... la position que le parti libéral a adoptée lors de son congrès. Il a décidé qu'il adopterait une politique de dénucléarisation. Leur chef hoche la tête. C'est ce que son parti a fait. Il ferait sortir le Canada de l'OTAN. Nous n'avons pas l'intention de nous soustraire à l'obligation...

M. le Président: A l'ordre.

LA RECOMMANDATION D'UN COMITÉ MIXTE DE DÉMILITARISER LES EAUX SEPTENTRIONALES DU CANADA

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Il a parlé de la position adoptée au congrès libéral. Je voudrais lui demander ce qu'il pense de la position adoptée par un comité mixte du Sénat et de la Chambre composé d'une majorité de députés conservateurs. Ce comité a recommandé clairement la démilitarisation des eaux septentrionales du Canada. Le gouvernement a rejeté cette recommandation. Pourquoi? Elle permettrait pourtant au Canada d'assurer sa souveraineté dans ces eaux, afin d'éviter que des navires de guerre ne naviguent dans les eaux canadiennes.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, comme dans le cas du désarmement, la démilitarisation, pour être efficace, ne peut se faire de façon unilatérale. Je sais que le parti libéral, sur les conseils du député de Winnipeg—Fort Garry, est bien près de prôner que le Canada ne respecte pas son obligation de défendre la liberté. Ce n'est là la position ni de mon parti ni de mon gouvernement. Selon moi, si le député voulait tenir un débat sur cette question au Canada, il s'apercevrait que la plupart des Canadiens croient que nous avons l'obligation de défendre la liberté activement et pas simplement en paroles.